

Projet Mine Arnaud  
**Compte rendu de rencontre**

**COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)**

---

**Rencontre No : 13**  
**Jeudi 7 septembre 2017**  
Toi et Moi Café  
685 Laure, Sept-Îles

---

<b>Membres présents</b>	<b>Organismes</b>
Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
Gervais Gagné	Citoyen, ville de Sept-Îles
Joël Saint-Amand	Citoyen, ville de Sept-Îles
Stéphanie Prévost <sup>1</sup>	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Nelson Breton	FTQ-Métallos
Marc Gagné	Mine Arnaud
Émilie Paquet	Mine Arnaud
Charlotte Audet <sup>1</sup>	Ville de Sept-Îles
Marie-Anne Bernier	ZEC Matimek

<b>Membres absents</b>	
Donald Bhérer	Cégep de Sept-Îles
Paul Lavoie	Chambre de commerce de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, canton Arnaud
Jean-Daniel Trottier	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
<i>Poste vacant</i>	Innu Takuaiakan Uashat mak Mani Utenam
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles

<b>Autres participants</b>	
Martin Tremblay	Mallette (animation et analyse)
Denis Cléments	Ville de Sept-Îles

---

<sup>1</sup> Par téléphone

### **1. Accueil et ouverture de la rencontre**

M. Martin Tremblay valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence.

### **2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

M. Tremblay fait la lecture du projet d'ordre du jour. M. Gervais Gagné demande d'y ajouter les sujets suivants : A) dynamitage et B) visite à Malartic. Mme Marie-Anne Bernier, demande d'ajouter : C) suivi des préoccupations de la ZEC Matimek.

L'ordre du jour est accepté tel que modifié.

### **3. Adoption et suivi du compte rendu de la dernière rencontre**

M. Tremblay demande aux participants si le compte rendu de la dernière rencontre reflète les propos tenus. Suite à deux précisions au 3<sup>e</sup> paragraphe de la page 4, le document est accepté tel que modifié.

La façon de rapporter les échanges dans le compte rendu est discutée. Il est proposé de dépersonnaliser le document en évitant d'identifier la personne qui fait une intervention. Après discussion, il est convenu de conserver le style actuel.

En guise de suivi du compte rendu, Mme Émilie Paquet présente l'information suivante :

- 1) Rencontre avec la ZEC Matimek – La rencontre n'a pas eu lieu durant d'été. Selon la disponibilité des représentants de la ZEC, une rencontre sur les aspects environnementaux pourrait se tenir à la fin septembre avec M. Marc Gagné et une seconde rencontre sur les aspects techniques avec M. Hugo Latulippe, directeur ingénierie, au début octobre.
- 2) Rencontre avec la CPESI – Mme Émilie Gagné et M. Marc Gagné ont rencontré Mme Stéphanie Prévost à la mi-juin. Différents sujets ont été discutés et les deux parties ont convenu d'une nouvelle rencontre au besoin. Mme Stéphanie Prévost précise qu'elle est très satisfaite du déroulement de la rencontre.
- 3) Présentation sur le dynamitage – M. Latulippe pourrait présenter ce sujet lors d'une prochaine rencontre du comité. Un expert pourrait également être invité dans un second temps. M. Luc Dion souligne que la Commission scolaire du fer, de par son programme Forage et dynamitage, pourrait être mise à profit pour la rencontre. M. Marc Gagné ajoute

que le programme de suivi du bruit, notamment la propagation des ondes, pourrait être présenté à la même occasion.

- 4) Table de concertation de la qualité de l'air à Sept-Îles – le promoteur a signifié qu'il est disposé à réintégrer la Table et est en attente d'une convocation.

#### **4. Présentation du promoteur**

##### **A – Avancement du projet**

##### **Technique**

Au niveau technique, il n'y a pas eu d'avancement au cours de l'été. Mme Paquet précise que les discussions avec un troisième partenaire financier sont toujours en cours et que l'équipe de travail conserve l'espoir d'une décision positive cet automne.

M. Dion demande si l'absence d'autorisations fédérales en regard de la Loi sur les pêches retarderait le démarrage du projet. M. Marc Gagné précise les étapes du processus d'autorisation et confirme que ce n'est pas une embuche au démarrage du projet. Il ajoute que les autorisations du MPO seront requises lorsque des cours d'eau seront concernés, notamment pour les travaux reliés au parc à résidus et à la butte écran.

##### **Communication / relations avec le milieu**

Mme Paquet explique que Mine Arnaud a été peu présent cet été dans le milieu, notamment en raison des négociations en cours avec un troisième partenaire potentiel. Elle ajoute cependant que le promoteur a contribué aux succès de certaines activités dans la communauté via sa politique de dons et commandites.

M. Denis Cléments questionne l'état d'avancement des négociations avec ITUM. Mme Paquet répond que plusieurs informations ont été communiquées de part et d'autre mais précise que la négociation d'une entente sur les répercussions et avantages n'a pas été initiée.

M. Jean-François Albert souligne que des programmes de formation spécifiques devront être disponibles avant le démarrage du projet pour qualifier les membres d'ITUM à des emplois du secteur minier et atteindre les objectifs visés.

## **Environnement**

M. Marc Gagné présente les activités réalisées au cours de l'été dans le cadre du suivi environnemental :

- Des relevés hydrologiques ont été réalisés pour compléter l'état de référence.
- Une 4<sup>e</sup> campagne terrain est présentement en cours pour l'étude de la zostère. Les données de cette étude seront disponibles.
- Le positionnement des stations pour le suivi des poussières et du bruit a été validé.
- Des discussions sont en cours pour déterminer des objectifs environnementaux de rejet (OER) comparables à l'état naturel car certaines caractéristiques dépassent les normes à l'état naturel.
- La caractérisation de l'argile est à faire cet automne.

M. Marc Gagné précise que la majorité des travaux a été effectuée par des gens du milieu. Il ajoute qu'une nouvelle version du tableau de suivi sera disponible sous peu sur le site Internet de Mine Arnaud.

M. Gervais Gagné demande si le rapport des eaux souterraines et de surface sera bientôt disponible. M. Marc Gagné précise que le rapport a été déposé au ministère mais l'approbation n'a toujours pas été reçue. Il ajoute qu'il relancera le ministère à ce sujet.

Mme Bernier souligne que la roche sur leur secteur de la ZEC est très friable et demande si cette caractéristique sera considérée dans la caractérisation. M. Marc Gagné répond que cela semble être un élément à considérer mais précise cependant que c'est l'équipe d'ingénierie qui est responsable de ce volet.

## **B – Programme de suivi social (PSS)**

Mme Paquet présente l'objectif et la démarche du programme. Elle précise que le MDDELCC a déjà commenté la version préliminaire du protocole et que la consultation du milieu représente l'étape finale. Elle ajoute qu'outre le CCS, d'autres groupes et organismes seront consultés pour obtenir leurs commentaires.

À la lecture du document de travail par le promoteur, les membres émettent les commentaires suivants :

- Baser le suivi sur les déterminants de la santé
- Ajouter un engagement ou une mesure en lien avec l'octroi des contrats (2.0)

- Prévoir un mécanisme pour éviter l'exode des travailleurs de nos PME, qui fragiliserait les entreprises, sans par contre empêcher le salarié de rechercher une amélioration de ses conditions de travail (2.2)
- Prévoir des mesures d'accompagnement de la main-d'œuvre en prévision de la fermeture de la mine (3.0)
- Prévoir des mesures comparables à celles des innus pour les septiliens qui ne font pas partie de la population active (décrocheurs, sans emploi, etc.) (3.2 i)
- Prévoir un programme de reconnaissance des acquis (3.2 ii)
- Importance d'éviter de favoriser le décrochage scolaire (3.2 ii)
- Ajouter la population allochtone (3.3)
- Bonifier avec une analyse comparative selon le sexe (3.3 ii)
- Considérer que, pour certains services, la pression est déjà très forte (4 a)
- Vérifier les mesures qu'Alouette avait mises en œuvre pour atténuer leur impact sur la circulation (4 c)
- S'inspirer d'exemples à succès pour implanter un transport collectif (4 c)
- Ajouter les volets loisir, sport et communautaire (4 d)
- Élaborer sur l'aspect écoute des plaintes, notamment via le CCS (4 e)
- Certains indicateurs du tableau 2 sont très subjectifs, par exemple le suivi de la revue de presse

Les membres sont invités à communiquer tout autre commentaire directement au promoteur ([epaquet@minearnaud.com](mailto:epaquet@minearnaud.com)).

## 5. Divers

Le point A ayant déjà été discuté en suivi du compte rendu, M. Tremblay invite M. Gervais Gagné à présenter le sujet proposé en B, soit une visite à Malartic. Ce dernier propose que le promoteur organise une visite à la mine de Canadian Malartic en Abitibi pour mieux comprendre les réalités de vivre à proximité d'opérations minières. Mme Paquet prend note de la proposition. Elle précise que ce genre de visite devrait comprendre des rencontres avec des parties prenantes. Elle ajoute que l'activité pourrait inclure d'autres acteurs de la ville de Sept-Îles.

M. Tremblay précise que le point C, le suivi des préoccupations de la ZEC, sera discuté cet automne selon l'agenda des deux parties.

## 6. Fin de la rencontre

Les discussions étant terminées, M. Tremblay clôt la rencontre. Selon l'avancement du projet, une prochaine rencontre pourrait être tenue en octobre.

**Fin de la rencontre : 16 h 10**

### Tableau de suivi

Activité	Responsable
1. Tenir une rencontre de suivi avec les représentants de la ZEC Matimek	Mine Arnaud
2. Prévoir une présentation sur le dynamitage	Mine Arnaud
3. Commenter le programme du suivi social	CCS